

# Collège Saint-Louis

275, 36<sup>e</sup> avenue

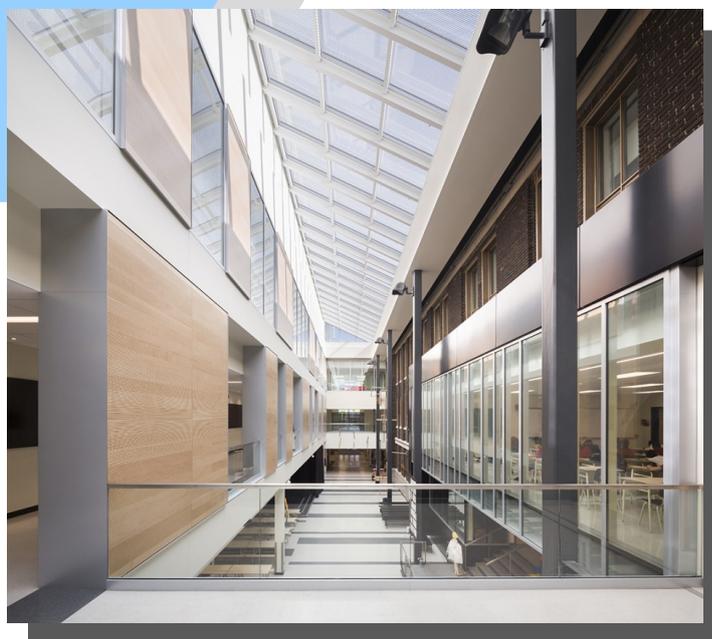
Lachine, Québec

H8T 2A4



**COLLÈGE  
SAINT-LOUIS**

## Politique d'évaluation (PEI)



**Date de révision : avril 2025**

Préambule .....	2
Mission et vision de l'établissement.....	2
Énoncé de politique .....	2
But de l'évaluation .....	2
Principes d'évaluation .....	3
Attentes de l'établissement.....	3
Évaluation efficace.....	3
Évaluation formative.....	3
Évaluation sommative .....	3
Droits et responsabilités.....	4
Établissement .....	4
Enseignant(e)s .....	4
Élèves .....	4
Parents/tuteurs légaux .....	4
Personnel non enseignant .....	4
Critères d'évaluation .....	5
Pratiques communes de l'établissement.....	5
Normalisation interne.....	5
Consignation et transmission des résultats de l'évaluation de l'IB .....	5
Pratiques communes de l'établissement.....	5
Exigences locales et principes d'évaluation de l'IB.....	6
Système de notation et de transmission des résultats imposé par les exigences locale.....	6
Arrimage entre les exigences locales et les principes d'évaluation de l'IB.....	6
Liens avec les autres politiques .....	7
Liens avec la politique d'intégrité .....	7
Liens avec la politique linguistique .....	7
Liens avec la politique d'inclusion .....	7
Bibliographie .....	8
Annexe.....	10

## Préambule

### Mission et vision de l'établissement

Le Collège Saint-Louis mise sur un enseignement qui vise le plein développement des élèves qui lui sont confiés. Outre la réussite du Programme de formation de l'école québécoise, l'enseignement sera également guidé par le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) proposé par l'IB. Celui-ci vise à former des jeunes aptes à relever des défis dans un cadre humaniste, grâce auquel ils seront capables de réflexion critique et de création authentique, en suivant une éthique qui promeut le vivre-ensemble. Pour y arriver, les élèves peuvent compter sur la collaboration de toute l'équipe-école derrière ce projet éducatif.

### Énoncé de politique

Le Collège Saint-Louis est une école secondaire à vocation particulière ; tous les élèves sont inscrits au programme de l'IB. En plus des évaluations prévues dans le cadre des programmes nationaux du MEQ (ministère de l'Éducation du Québec), les élèves développeront leur compréhension des critères d'évaluation dans chacun des programmes d'étude de l'IB à travers différentes situations d'évaluation, et ce, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.

### But de l'évaluation

Au PEI, l'évaluation doit être interne, globale, critériée et continue. Ainsi, il est du devoir des enseignants du Collège de s'assurer d'une compréhension et d'une application communes des critères d'évaluation de l'IB de leur matière, et ce, tout au long de l'année. Ces évaluations, formelles ou informelles, prendront différentes formes. Chaque enseignant est aussi responsable de préparer les élèves aux évaluations finales menant à l'obtention du diplôme du MEQ.

De plus, les enseignants communiquent **via Mozaik** les résultats des élèves aux différentes évaluations critériées liées au PEI (Programme d'éducation intermédiaire) dans chacune des matières au fil des activités vécues.

## Principes d'évaluation

### L'établissement s'attend à ce que :

Selon les principes généraux de l'IB en matière d'évaluation, il convient d'adopter une approche critériée de l'évaluation. Dans cette approche, « les objectifs spécifiques des groupes de matières correspondent aux critères d'évaluation. Chaque critère comporte neuf niveaux possibles (0-8) répartis en cinq bandes qui représentent généralement un travail n'atteignant aucun des niveaux (0), un travail limité (1-2), convenable (3-4), considérable (5-6) et excellent (7-8). Chaque bande possède un descripteur qui lui est propre. Les enseignants s'appuient sur ces descripteurs pour décider du niveau qui correspond le mieux aux progrès et aux résultats des élèves.<sup>1</sup> » Ainsi, la qualité du travail de l'élève peut être évaluée de façon plus globale pour lui permettre de développer une plus grande maîtrise de ses forces et de ses défis lors de son auto-évaluation. Il saura précisément ce qu'on attend de lui et il pourra améliorer son apprentissage en conséquence.

### Évaluation efficace :

L'IB insuffle l'apprentissage global à travers les objectifs spécifiques des groupes-matières. C'est ici que l'élève peut montrer l'application des connaissances et des savoir-faire plutôt que la simple mémorisation de faits, qu'il doit faire preuve de réflexion et qu'il doit démontrer des aptitudes de métacognition. Tous les cours enseignés à l'école se réfèrent à un programme particulier. Par exemple, histoire, géographie, éducation financière ainsi qu'éthique et culture religieuse utilisent le programme Individus et sociétés. Les enseignants ont la responsabilité d'harmoniser, dans la mesure du possible, ce programme avec les exigences du programme québécois développé pour leur cours par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

### Évaluation formative :

Les enseignants doivent évaluer de manière formative tout au long de l'année scolaire afin de fournir un retour d'information sur le processus d'apprentissage de l'élève.

### Évaluation sommative :

Les enseignants doivent évaluer de manière sommative au cours de l'année scolaire afin de rendre compte aux élèves de l'état de leur progression sur leur processus d'apprentissage.

---

<sup>1</sup> COMITE DE TRAVAIL REPENSER L'EVALUATION 2020-2021, *Dompter les monstres du PEI Évaluation*.

## Droits et responsabilités

### Établissement

Les enseignants doivent d'une part évaluer de manière critériée tout au long de l'année scolaire. D'autre part, le collège doit informer les parents de la politique d'évaluation.

### Direction

La direction met en place les conditions nécessaires pour une bonne collaboration entre les différents intervenants pour la réussite des élèves et s'assure ainsi de la conformité et de l'application de la politique d'évaluation.

### Enseignants

Les programmes des groupes-matières exigent l'utilisation des grilles d'évaluation proposées en 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Le niveau de réussite y est adapté pour refléter des exigences croissantes dans l'atteinte des objectifs spécifiques. Les enseignants de 2<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année pourront introduire les grilles d'évaluation supérieures à leur guise.

En cours de cycle, des actions pédagogiques différenciées doivent être mises en œuvre pour soutenir la progression de l'élève dans ses apprentissages.

En ce qui concerne l'évaluation finale des disciplines, y compris le projet personnel, tous les enseignants sont tenus d'utiliser les critères officiels du PEI, basés sur les objectifs spécifiques de la matière.

### Élèves

L'élève doit effectuer des évaluations critériées tout au long de son parcours secondaire. Parallèlement, l'élève doit réussir le programme de formation de l'école québécoise menant à l'obtention du diplôme du MEQ.

### Parents/tuteurs légaux

Les parents/tuteurs légaux doivent soutenir les élèves dans leur cheminement scolaire. Les parents doivent être informés régulièrement des résultats de leur enfant ainsi que de la politique d'évaluation du collège. Il est de la responsabilité des parents de les consulter [via le portail-parents \(lien à ajouter\)](#).

### Personnel non enseignant

Le personnel non enseignant doit soutenir les élèves dans leur cheminement scolaire et être informé de la politique d'évaluation du collège.

## Critères d'évaluation

### Pratiques communes de l'établissement

Les enseignants évaluent de manière critériée tout au long de l'année scolaire en utilisant les grilles de l'IB. Les groupes de matières doivent évaluer tous les aspects de chacun des quatre objectifs spécifiques au moins deux fois lors de chaque année du PEI.

Le collège a adopté dans ses normes et modalités de bonnes pratiques d'évaluation à respecter. (voir 4<sup>e</sup> aspect des normes et modalités p.20) ???

### Normalisation interne

À chaque année scolaire, les enseignants d'un même groupe de matière doivent se rencontrer afin de normaliser l'évaluation pour avoir une compréhension commune plus juste des objectifs et des critères d'évaluation.

## Consignation et transmission des résultats de l'évaluation de l'IB

### Pratiques communes de l'établissement

Au fil des activités vécues, les enseignants communiquent via Mozaik les résultats des élèves aux différentes évaluations critériées liées au PEI (Programme d'éducation intermédiaire) dans chacune des matières. Ces résultats sont formatifs et ne sont transmis à aucune instance (IB, SÉBIQ, CSSMB ou MEQ).

## Exigences locales et principes d'évaluation de l'IB

### Système de notation et de transmission des résultats imposé par les exigences locales

Comme dans toutes les écoles du Québec, notre année scolaire est divisée en 3 étapes, la dernière étant plus longue que les deux premières. À chaque étape, un bulletin conforme aux exigences du MEQ est transmis aux parents. Les dates d'envoi de ces bulletins sont prévues dans la Loi sur l'instruction publique. De plus, chacune des étapes est pondérée selon un pourcentage qui est le même pour toutes les écoles du Québec.

	Envoi du bulletin	% de l'étape sur la note finale
1 <sup>re</sup> étape	Au plus tard le 20 novembre	20%
2 <sup>e</sup> étape	Au plus tard le 15 mars	20%
3 <sup>e</sup> étape	Au plus tard le 10 juillet	60%

### Arrimage entre les exigences locales et les principes d'évaluation de l'IB

Selon les principes généraux de l'IB en matière d'évaluation, les enseignants doivent évaluer de manière critériée tout au long de l'année scolaire. Ils ont la responsabilité d'harmoniser ce programme, dans la mesure du possible, avec les exigences du programme québécois développé pour leur cours par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

## Liens avec les autres politiques

### Liens entre la politique d'évaluation et la politique d'intégrité

La politique d'intégrité définit la notion de plagiat, présente les responsabilités de tous les acteurs du milieu scolaire du collège, soit les élèves, les enseignants et la direction, établit les sanctions en cas de fraude, présente les moyens mis en œuvre par l'école pour aider les élèves à devenir de meilleurs apprenants et pour leur fournir les outils nécessaires afin d'être intègres dans toutes les facettes de leur vie scolaire.

### Liens entre la politique d'évaluation et la politique linguistique

Bien que nous soyons une école francophone, il est permis pour certains élèves de faire leur PP dans une autre langue que le français. En 5<sup>e</sup> secondaire, nous offrons la possibilité aux élèves de rédiger leur rapport de projet personnel en espagnol ou en anglais. Ces derniers doivent avoir une moyenne générale en espagnol ou en anglais et en français supérieure à 85% en écriture. Autre condition : il doit y avoir un nombre suffisant d'enseignants prêts à superviser ces élèves.

### Liens entre la politique d'évaluation et la politique d'inclusion

Les élèves ayant des besoins particuliers peuvent, lorsqu'inscrits au plan d'intervention, bénéficier de mesures adaptatives lors des évaluations. Ces mesures diffèrent selon les besoins de chaque élève et matière scolaire.

## Bibliographie

COMITE DE TRAVAIL REPENSER L'ÉVALUATION 2020-2021, *Dompter les monstres du PEI Évaluation*.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*, 2014 (mis à jour en septembre 2014, en septembre 2017, en avril 2021 et en août et septembre 2022), 168 p.

*Politique révisée par :*

- Simon Chamberland
- Sébastien Fréchette
- Caroline Gagnon
- Julie Hurtubise
- Nathalie Joubert
- Patricia Kowal
- Eric Leroux
- Amélie Sénécal
- Lucie Sergerie
- Dany Thomas
- Mathieu Tremblay

*Révisée en avril 2025*

